



Problème avec les cours xxxxxx

Par **Aubin ou**, le **02/04/2014** à **17:53**

Bonjour,

J'ai un souci avec les cours xxxxxx, cela fait 18 mois que je paye 85 euros par mois. Ils m'ont menacé plusieurs fois par courrier si je ne payais pas donc j'ai toujours payé sauf la dernière ?chéance du mois de janvier. Depuis ils m'ont envoyé des lettres en me menaçant de mise en demeure et depuis cette semaine j'ai eu un message d'une agence de recouvrement si je ne paye pas avant le 10 avril, je risque des poursuites.

Cela fait 17 mois que je paye mais aucun service ne m'a été rendu. Ils prônent un suivi personnalisé alors que, dans mon cas, je n'ai jamais envoyé d'exercices donc jamais de correction et ils ne m'ont jamais contacté pour en savoir la raison.

Je veux qu'ils me remboursent la totalité. Comment puis je faire ? Est-ce que je peux me servir sur la base que le service n'a pas été rendu car dans leur publicité ils marquent bien un suivi personnalisé et qu'ils peuvent nous appeler régulièrement pour faire un point, or je n'ai jamais eu de coup de fil.

Pouvez -vous me donner des pistes, un article ou une jurisprudence pour que je puisse faire un lettre ?

Merci d'avance pour vos conseils.